



Copie

DDT-SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE
L'URBANISME ET L'ENERGIE
Madame POIRIE Christine
40 RUE JEAN RACINE-BP20317
60021 BEAUVAIS CEDEX



Lettre recommandée avec A.R.

VOS REF.

2016-DO-VDS-DMDTT/ETT

NOS REF.

Responsable équipe Travaux Tiers et Etudes de danger, Xavier BIOTTEAU, Tél. : 01 40 85 27 21

INTERLOCUTEUR

Plan Local d'Urbanisme - PONT L'EVEQUE

OBJET

Gennevilliers, le 26 février 2016

Madame,

En réponse à votre courrier du 1^{er} février 2016 concernant l'élaboration du PLU de la commune de PONT L'EVEQUE, nous vous informons que GRTgaz exploite sur le territoire de celle-ci des ouvrages de transport de gaz naturel.

Les parcelles traversées par nos ouvrages sont grevées d'une bande de servitude dite « non-aedificandi » telle que définie dans les conventions de servitudes signées entre les propriétaires et GRTgaz et répartie selon l'annexe jointe.

Nous attirons votre attention sur le fait que le code de l'urbanisme (Art. L126-1) prévoit l'obligation pour les maires et/ou pour les autorités administratives d'annexer ou porter à connaissance les Servitudes d'Utilité Publique (SUP) affectant l'utilisation du sol relatives aux canalisations de transport gaz instituées en application de l'article R. 555-30 du code de l'environnement : soit les servitudes fortes et faibles dites « d'implantation » de l'article L. 555-27 du code de l'environnement, soit les servitudes dites « maîtrise de l'urbanisation » du 3^{ème} alinéa de l'article L. 555-16 dudit code.

En ce qui concerne les SUP « maîtrise de l'urbanisation », prenant en compte la maîtrise des risques à proximité des canalisations de transport de gaz naturel, et à défaut d'avoir été notifiées par la préfecture de l'Oise par voie d'arrêté, nous vous recommandons de vous rapprocher de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui a obligation de porter à la connaissance des communes ou de leurs groupements les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences en matière d'urbanisme, et de fournir, notamment, les études de dangers transmises par GRTgaz.

DN	Lieudit	Lg D	Lg G	Ouvrage(s)
	LA COUTURE	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
	LE VILLAGE	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
	LA FLAQUE AUX DEMOISELLES	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
	LA FLAQUE AUX DEMOISELLES	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
	LA COUTURE	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
	LA COUTURE	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
	LA COUTURE	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
	LA BRIQUETERIE	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN
	LA FLAQUE AUX DEMOISELLES	2,0	2,0	PONT STE MAXENCE/ST QUENTIN






PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune : PONT-L'ÉVÈQUE

Code INSEE : 60506

Date d'édition : 02/03/2016



-  Canalisation de gaz haute pression en service
-  Canalisation de gaz haute pression projetées
-  Poste de coupure ou de sectionnement
-  Poste de livraison client ou de distribution publique
-  Poste de prédétente



GRTgaz
Direction des Opérations
Pôle Exploitation Val de Seine
Département Est
14 rue Pelloutier
Croissy Beaubourg
77435 MARNE LA VALLÉE Cedex 2

Fond de plan - SCAN25 © IGN

